

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_007 : BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'an deux mille dix sept, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 9 février 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Claude LECOMTE, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Blandine THUEL (pouvoir à Thierry DUFOUR), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 FÉVRIER 2017**N° DEL2017_007 : BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif 2017 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **18 317 944 €** dont :

7 707 000 € en fonctionnement
10 610 944 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la redevance d'assainissement collectif	4 868 000,00 €
- la redevance de modernisation des réseaux collectée pour l'agence de l'eau	770 000,00 €
- la facturation de travaux de branchement	250 000,00 €
- la perception de la participation pour l'assainissement collectif et diverses prestations de service	690 000,00 €
- la prime d'épuration	280 000,00 €
- la facturation vidangeurs et autres prestations	80 000,00 €
- la reprise des subventions d'équipement	703 000,00 €
- le remboursement de frais (pluvial)	66 000,00 €
Total des recettes :	7 707 000,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	1 735 570,00 €
- les charges de personnel	1 113 350,00 €
- d'autres charges de gestion courante	100 000,00 €
- les intérêts d'emprunt	1 061 000,00 €
- les atténuations de produits (dont redev. Agence Eau)	770 000,00 €
- la dotation aux amortissements	1 770 000,00 €
- un virement à la section d'investissement	1 017 080,00 €
- des charges exceptionnelles	120 000,00 €
- des dépenses imprévues	20 000,00 €

Total des dépenses : 7 707 000,00 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	1 017 080,00 €
- la dotation aux amortissements	1 770 000,00 €
- des subventions	1 081 744,00 €
- une enveloppe d'emprunts	6 192 120,00 €
- des opérations patrimoniales d'intégration dans l'actif	550 000,00 €

Total des recettes : 10 610 944,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- la reprise des subventions d'équipement antérieures	703 000,00 €
- le remboursement du capital des emprunts	1 389 700,00 €
- une enveloppe pour des frais d'études	387 100,00 €
- l'acquisition de matériels et mobiliers	88 000,00 €
- de nouveaux travaux sur le réseau et la poursuite des opérations structurantes	7 493 144,00 €
- des opérations patrimoniales d'intégration dans l'actif	550 000,00 €

Total des dépenses 10 610 944,00 €

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 12 janvier 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

ADOPTE le budget primitif 2017 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **18 317 944 €** dont :

7 707 000 € en fonctionnement
10 610 944 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 9 février 2017,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE